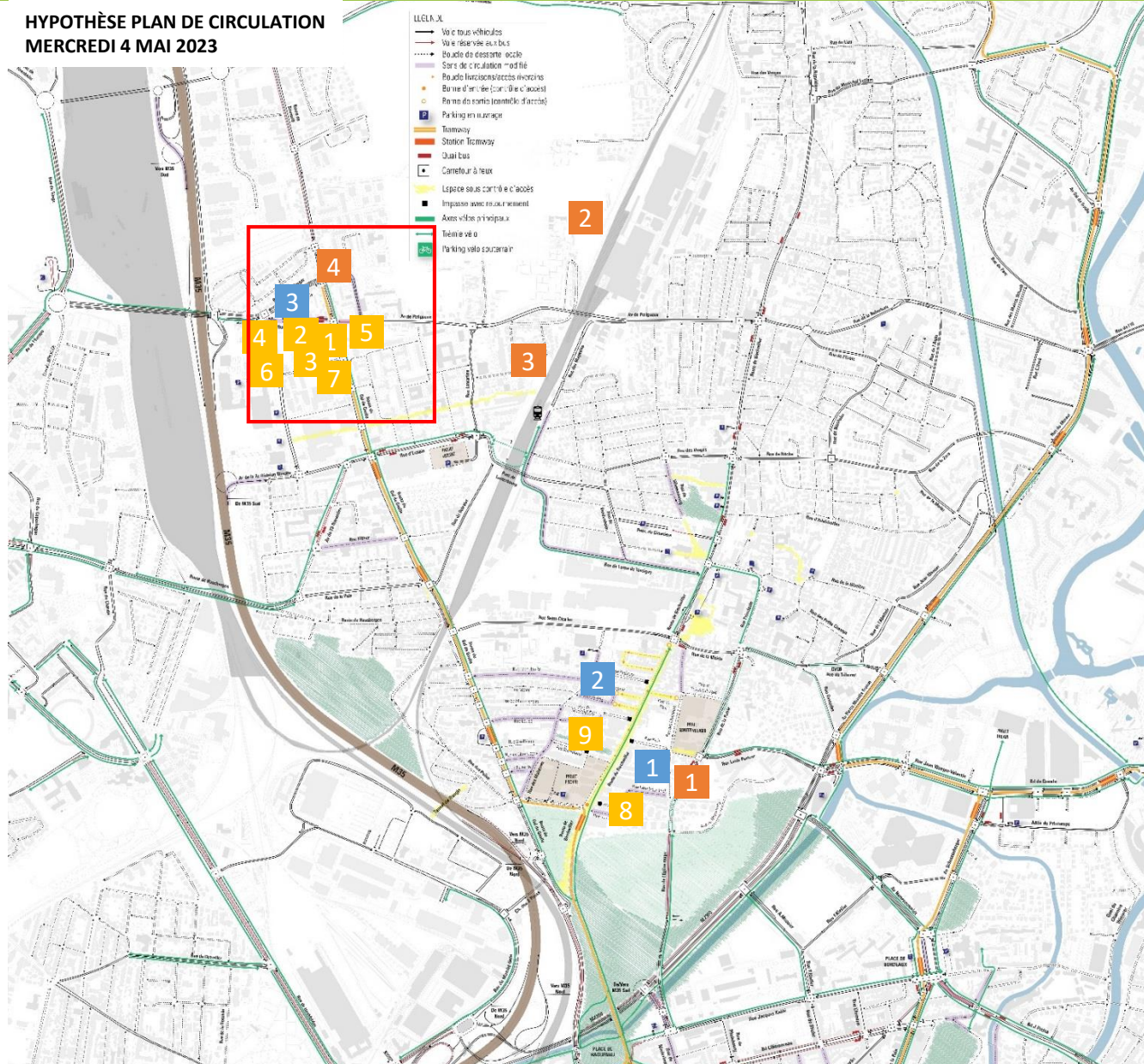


HYPOTHÈSE PLAN DE CIRCULATION MERCREDI 4 MAI 2023



1 Concernant les infrastructures urbaines

1. Point de vigilance : infiltration des eaux pluviales sur le projet, notamment route de Bischwiller
2. Problématique au niveau de l'impasse rue de Mundolsheim et l'accès à la route de Bischwiller
3. Proposition de réaménagement du carrefour de l'avenue Charles de Gaulle et de la rue Georges Burger

1 Concernant les déplacements à vélo

1. Oubli de représentation de la piste cyclable sur le CVCB sur le plan
2. Proposition de représentation de la piste cyclable existante le long des jardins sur le plan
3. Proposition de faire le lien cyclable entre la piste cyclable Nord Sud existante et le mail piéton Écrivains et la gare
4. Point de vigilance : sécurité des cyclistes dans le carrefour rue Georges Burger et route de Brumath

1 Concernant le stationnement

1. Point de vigilance : le parking devant l'immeuble qui sera préempté pour le terminus constitue un endroit stratégique : il permet la livraison des magasins, fait office de dépôt minute pour les riverains, permet le stationnement des clients du magasin de meubles et de la pharmacie : aménagement à concevoir avec les habitants/commerçants
2. Proposition de réserver 50% des places du parking du terminus pour les résidents
3. Proposition de fermer complètement le parking du terminus la nuit et de l'ouvrir en journée pour permettre le stationnement des clients
4. Quid de la mise en place d'une navette entre le parking relais de la ligne G et le terminus du tramway ?
5. Plainte à propos de la distance entre le P+R et le terminus
6. Point de vigilance : sécurisation du cheminement piéton depuis le P+R existant
7. Point de vigilance : gestion du parking résident qui pourrait être utilisé comme moyen d'éviter le paiement du P+R existant
8. Proposition d'installation d'une rampe d'accès pour les PMR donnant sur la route de Bischwiller sur le parking Crédit Mutuel/ES
9. Proposition de placer des places pour les PMR au plus près de la zone piétonne (sur les rues perpendiculaires par exemple)

HYPOTHÈSE PLAN DE CIRCULATION
MERCREDI 4 MAI 2023



1 Concernant les infrastructures urbaines

1. Point de vigilance : infiltration des eaux pluviales sur le projet, notamment route de Bischwiller
2. Problématique au niveau de l'impasse rue de Mundolsheim et l'accès à la route de Bischwiller
3. Proposition de réaménagement du carrefour de l'avenue Charles de Gaulle et de la rue Georges Burger

1 Concernant les déplacements à vélo

1. Oubli de représentation de la piste cyclable sur le CVCB sur le plan
2. Proposition de représentation de la piste cyclable existante le long des jardins sur le plan
3. Proposition de faire le lien cyclable entre la piste cyclable Nord Sud existante et le mail piéton Écrivains et la gare
4. Point de vigilance : sécurité des cyclistes dans le carrefour rue Georges Burger et route de Brumath

1 Concernant le stationnement

1. **Point de vigilance : le parking devant l'immeuble qui sera préempté pour le terminus constitue un endroit stratégique : il permet la livraison des magasins, fait office de dépose minute pour les riverains, permet le stationnement des clients du magasin de meubles et de la pharmacie : aménagement à concerter avec les habitants/commerçants**
2. Proposition de réserver 50% des places du parking du terminus pour les résidents
3. Proposition de fermer complètement le parking du terminus la nuit et de l'ouvrir en journée pour permettre le stationnement des clients
4. Quid de la mise en place d'une navette entre le parking relais de la ligne G et le terminus du tramway ?
5. Plainte à propos de la distance entre le P+R et le terminus
6. Point de vigilance : sécurisation du cheminement piéton depuis le P+R existant
7. Point de vigilance : gestion du parking résident qui pourrait être utilisé comme moyen d'éviter le paiement du P+R existant
8. Proposition d'installation d'une rampe d'accès pour les PMR donnant sur la route de Bischwiller sur le parking Crédit Mutuel/ES
9. Proposition de placer des places pour les PMR au plus près de la zone piétonne (sur les rues perpendiculaires par exemple)